



**Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation**

Direction de l'appui aux entreprises
200, chemin Ste-Foy, 10e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6
Tél : (418) 643-2460 -
Fax : (418) 646-6564

202
La gestion de l'eau au Québec

SURF265

AUD6212-07-00

Québec, le 22 septembre 1999

Monsieur André Beauchamp, président
Commission sur la gestion de l'eau au Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

OBJET : Votre demande du 12 août

Monsieur,

Nous avons effectué des vérifications au sein de notre Ministère concernant votre demande du 12 août et vous adressons les réponses suivantes aux questions posées :

Question 1

Oui, c'est vrai. Le MAPAQ n'accorde pas d'aide systématique à l'agriculture biologique, ni par des programmes réguliers, ni par l'attribution d'enveloppe budgétaire tel qu'il l'a fait lors des dossiers structurants du début des années 1990.

Il participe au développement de l'agriculture biologique par le biais de répondants régionaux, le prêt d'un local et de services au Centre d'accréditation du Québec ainsi que par son support à la table filière sur l'agriculture biologique.

Le MAPAQ peut subventionner des projets associés à l'agriculture biologique et à ses produits au même titre que tout autre projet dans le cadre des programmes ministériels et selon les disponibilités budgétaires.

Question 2

Le marché des produits biologiques est en développement. La plupart des produits sont en demande, en particulier les viandes fraîches; le lait et tous les produits transformés.

Actuellement, la majorité des produits québécois sont exportés compte tenu de la forte demande au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Les plus importants maraîchers fournissent des coopératives américaines dont ils sont membres ou ont formé des groupes de mise en marché qui réussissent à peine à fournir à la demande à l'exportation.

Le manque d'approvisionnement en produits laitiers empêche de développer les marchés extérieurs convenablement.

Les prix à l'exportation pour le soja vident rapidement les entrepôts. Les céréales utilisées en transformation sont en grande partie importées.

Le volume de l'offre de produits carnés est faible (pratiquement inexistant dans le porc) alors que la demande croît.

Les grandes chaînes d'alimentation commencent à offrir des produits biologiques à leur clientèle, ce qui, compte tenu du manque d'organisation du marché, devrait amener des problèmes d'approvisionnement au Québec.

Le Conseil d'accréditation du Québec, mis sur pied grâce à une contribution financière du gouvernement canadien, rendra l'utilisation de l'appellation biologique conditionnelle à une certification accréditée. Cette accréditation rassurera le consommateur sur l'authenticité du produit, ce qui devrait augmenter la demande ainsi que les volumes offerts et amener une baisse des prix.

Question 3 :

L'UPA et le MAPAQ gèrent conjointement la réalisation du portrait environnemental. L'échéancier prévoit que les premiers résultats seront dévoilés lors du congrès général de l'UPA en décembre 1999. Nous ne sommes donc pas en mesure de vous fournir ces informations.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.



Gilles Hains, répondant
Comité d'appui ministériel sur l'eau